



## Marché Actions : -0,71%

Capitalisation boursière actions : **FCFA 34,8 Mds**

Titres	Dern. Cours	Variation 1 mois	PER
LA REGIONALE	42 000	0%	33,8x
SOCAPALM	25 330	+1,3%	9,2x
SAFACAM	19 000	-5,0%	12,0x
SIAT GABON	28 500	0%	NA
SEMC	47 000	0%	10,9x

## Marché Obligataire : -5,3% (FCFA 736,9 Mds)

Titres	Valeur nominale	Cours	Taux d'intérêt
ECMR.05 - 18/23	7 500	100,60	5,60%
ALIOS.01 - 18/23	5 000	100	5,75%
ALIOS.02 - 14/21	1 428,571	100	6,25%
EOCG.01 - 16/21	2 500	100	6,50%
EOG.04 - 17/22	5 000	100	6,50%
EOG.05 - 19/24	7 500	99	6,25%
EOGSAF - 19/22	6 666,667	100	6,00%
EOBDE - 20/27	10 000	100	5,45%
EOCG.02 - 21/26	10 000	100	6,25%
EOG.06 - 21/26	10 000	100	6,00%

## Devises

Devises/XAF	15/10/21	22/10/21	Variation
GBP	775,95	776,62	+0,09%
YEN	4,952	4,954	+0,06%
CAD	457,19	456,27	-0,20%
USD	565,34	563,69	-0,29%
ZAR	38,47	38,30	-0,42%

## Matières premières

Cours des matières premières	22/10/21	Variation
Caoutchouc (USD per kg)	175,70	+0,98%
Brent (USD per barrel)	85,53	+0,79%
Huile de palme (USD per ton)	1 249,76	+0,63%
Fer (per dry metric ton)	122,50	-0,56%
Cacao (USD per ton)	2 416,98	-2,68%
Bois (USD per 1.000 board-feet)	667,60	-12,15%

## Comprendre : Le marché de blocs

C'est un marché qui permet d'enregistrer des transactions réalisées par entente directe. Il s'apparente aux marchés de gré à gré car la négociation s'effectue par accord bilatéral sans passer par la feuille du marché central, sans qu'il ne soit pour autant un marché libre. Une opération pour être déclarée sur ce marché doit respecter deux conditions : la quantité de titres doit être supérieure à une taille minimale fixée par la société gestionnaire du marché (BVMAC), et le cours de la transaction doit appartenir à une fourchette de cours fixée par la bourse sur la base des conditions du marché central.

Les Tailles Minimums de blocs sont fixées par valeur, en fonction de la liquidité du marché de chacune d'entre elles. Elles sont déterminées par la BVMAC en fonction des quantités échangées sur ladite valeur. La fonction première du marché de bloc est de permettre l'exécution des échanges de grande taille et irréaliables aisément sur le marché central.

La Taille Minimum de Blocs (TMB) est déterminée pour chaque valeur en fonction de l'évolution pendant les mois précédents, des critères suivants : (1) La moyenne quotidienne des titres échangés sur le marché central; (2) Le cours moyen constaté sur le marché de blocs; (3) Le cours moyen constaté sur le marché central; (4) La quantité moyenne échangée sur le marché de blocs. Il n'existe pas encore un avis pris par la BVMAC pour spécifiquement encadrer les transactions de bloc et des Tailles Minimum de Blocs. Toutefois de manière générale dans les principaux marchés africains, la TMB retenue est comprise entre trois et quatre fois la moyenne des titres échangés par séance de bourse sur le marché central.

## Analyse de la cote

**Performance hebdomadaire** : La BVMAC clôture la semaine sur une capitalisation flottante de FCFA 34,8 Mds.

**Volumes échangés** : 80 titres ont été échangés entre le 18 et le 22 octobre 2021 pour une valeur totale de transactions de FCFA 2,4M (+100,9%). Les échanges ont essentiellement portés sur les titres SAFACAM (62,5%) et SEMC (37,5%).

Le carnet d'ordre du marché indique sur une base hebdomadaire, une baisse de l'offre de titres chez SEMC (-55,0%) contre une hausse chez SAFACAM (+38,41%) et une hausse de la demande de titres chez SOCAPALM (+4,84%).

## Faits Majeurs

- La valeur « ECMR 5,5% Net 2016-2021 », a procédé le 17 octobre 2021, au remboursement du capital et des intérêts sur la base d'un coupon brut à percevoir par obligation s'élevant à F CFA 2 637,5 (soit FCFA 2 500 F CFA au titre de l'amortissement du principal et FCFA 137,5 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement ont débuté le 19 octobre 2021 auprès des guichets des Sociétés de Bourse ;
- La valeur « ECMR 5,6% Net 2018-2023 », procédera le 15 novembre 2021, au remboursement du capital et des intérêts sur la base d'un coupon net à percevoir par obligation s'élevant à F CFA 2 920 (soit FCFA 2 500 F CFA au titre de l'amortissement du principal et FCFA 420 pour les intérêts).
- Projet d'augmentation (entre ~5 et 6%) du prix à l'export de la banane produite au Cameroun par la société des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale locale de la Compagnie fruitière de Marseille. Cette évolution serait due à une décision de l'organisme de certification Fairtrade International qui ambitionne de réviser à la hausse les prix minimums pratiqués dans les pays exportateurs de bananes engagés dans son système de commerce équitable ;
- Inauguration par le ministre camerounais de l'Elevage, du projet intégré de production et de commercialisation de la viande de porc de la société Westend Farms, le 20 octobre 2021 à Ndokoa (Centre).

## Marché Monétaire

Le marché monétaire de la BEAC mettra en adjudication les OTA et BTA suivants lors de la séance d'adjudication du 27 octobre 2021 :

Titres	Emetteurs	Maturité	Taux	Montant (Mds FCFA)
OTA	Cameroun	03 ans	4,00%	FCFA 20 - 40 Mds
OTA	Congo	02 ans	5,25%	FCFA 5 - 10 Mds
BTA	Gabon	26 semaines	NA	FCFA 14 Mds
BTA	Congo	26 semaines	NA	FCFA 12 Mds